



Déclaration des représentant·es FSU au CSA-SD 2nd degré du mardi 04 février 2025

Six ! Nous en sommes à six ministres de l'Éducation nationale depuis 2022. Cette instabilité est révélatrice du peu de considération de la sphère politique et de la méconnaissance de la situation dramatique dans l'Éducation nationale. La dernière ministre en date n'a-t-elle pas affirmé : « je ne crois pas qu'on attende d'un ministre qu'il soit un spécialiste de ses sujets ». C'est malheureusement ce que nous constatons depuis plus de deux ans et ce n'est pas parti pour s'arranger ! Malgré cela, l'orientation idéologique qui veut que l'Éducation soit une charge pour la société, qu'elle ne remplisse pas ses missions, que ses personnels ne travaillent pas suffisamment, prévaut toujours et conduit à la situation que nous connaissons, à savoir des réformes qui s'empilent, une dégradation continue des conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les personnels avec une perte de sens de nos métiers.

Dans ce contexte, le budget présenté en décembre avait tout d'une ultime provocation. 4 000 suppressions de postes, 3 jours de carence, diminution de l'indemnisation des arrêts maladie, absence de revalorisation salariale... La colère des personnels s'est largement exprimée le 5 décembre faisant écho à l'alerte sociale intersyndicale déposée quelques semaines avant. Nos mobilisations ont permis de faire bouger les lignes, de mettre dans le débat public la question de l'état de l'École, et nous actons comme un premier pas l'annulation des 4 000 suppressions d'emplois d'enseignant·es et la création de 2 000 emplois d'AESH au plan national. Mais là encore, aucune certitude, le Sénat ayant rétabli la suppression de 4 000 postes d'enseignants dans l'Éducation nationale pour le budget 2025.

S'agissant du « choc des savoirs » et de sa logique de tri, l'abandon de certaines mesures, résultat des mobilisations et de l'action syndicale, va dans le bon sens (DNB barrage à l'entrée en seconde, extinction programmée des prépa-secondes, abandon des groupes de niveaux en 4e et 3e). Cependant, la FSU dénonce l'obstination de la ministre à maintenir, coûte que coûte les groupes en 6eme/5eme sans financement dédié en favorisant trop souvent la mise en concurrence entre disciplines et personnels sur les moyens insuffisants d'autonomie. La FSU continue d'exiger l'abrogation de l'ensemble du Choc des savoirs.

Le premier ministre a reconnu lui-même que les enseignant·es étaient mal payé·es et « *qu'il y a un gros travail à faire sur l'attractivité* ». Pour de nombreux corps, le constat est identique : sous-payés, sous-dotés, sous-formés, avec des évolutions de carrière quasi inexistantes ou plus que discutables. Notre ministère doit-il se contenter d'être à la pointe uniquement en matière de risques psychosociaux dont le nombre de signalements augmentent de façon alarmante ? La FSU porte depuis plusieurs années ses exigences pour une revalorisation indiciaire des salaires et des carrières sans contreparties (ce qui implique notamment l'abandon du Pacte dans l'Éducation). Sur la question des rémunérations, il est indispensable de s'engager rapidement dans une loi de programmation pluriannuelle. L'instabilité politique ne doit pas être un frein à cette démarche qui doit permettre d'ancrer dans la durée les décisions indispensables pour reconstruire le service public d'Éducation.

Malgré l'apparente bonne volonté, au moins en paroles, du nouveau ministre de la Fonction Publique, de nombreux problèmes demeurent, en particulier la question d'une baisse de l'indemnisation des arrêts maladie dont la FSU exige toujours la suppression. Alors que l'inflation cumulée depuis 2022 est à plus de 12 %, le maintien de la suppression de la GIPA, du gel de la valeur du point d'indice, les fonctionnaires continuent de payer au prix fort la crise inflationniste. La FSU condamne ces mesures et l'absence de toute nouvelle mesure salariale pour les personnels de l'Éducation nationale dans le budget 2025, tout comme les propos de la ministre du travail visant à taxer les retraité·es pour financer

la protection sociale ou la volonté du Sénat de créer une deuxième « journée de solidarité » non rémunérée pour renflouer les caisses de la branche autonomie de la Sécurité sociale.

La FSU dénonce la volonté gouvernementale d'écarter notre fédération des réunions sur la réforme des retraites de 2023, ignorant ainsi la représentativité qui nous a été donnée par les élections professionnelles dans la Fonction publique. Comment oser parler de dialogue social dans ce contexte ? Il est inacceptable de parler de « déficit caché » des pensions, d'instrumentaliser le régime de retraite des fonctionnaires et de tou-t-es les agent-es publics (contractuel-les, salarié-es de droit privé...). Cette réforme est inutile et injuste, particulièrement pour les femmes. Elle a été largement combattue par une intersyndicale unie et déterminée. La FSU maintient sa revendication d'abrogation.

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce CSA-SD, la FSU conteste les choix de répartition de la dotation académique, rejetés unanimement par les organisations syndicales représentatives en CSA, qui vont encore dégrader nos conditions de travail (-55 ETP) et les conditions d'études des élèves au profit d'une gestion purement comptable. Le rectorat décide de créer 42,5 ETP au titre du remplacement et d'augmenter fortement la réserve académique d'heures au détriment de postes implantés dans les établissements. En diminuant le nombre de divisions et en faisant exploser le nombre d'élèves par classe, il crée ainsi, délibérément, les conditions pour supprimer massivement des postes dans les collèges (-33 ETP) alors que la baisse démographique aurait pu être l'occasion de diminuer les effectifs par classe. Il n'en sera rien puisque, à la rentrée 2025, en collège, 4 701 élèves, soit 20,7 %, se retrouveront dans des classes à 29-30 élèves ; 3 721 élèves, soit 16,4 %, dans des classes à 28-29 élèves, 4 661 élèves, soit 37,1 % dans des classes d'au moins 28 élèves dont 55% de ces élèves sont scolarisés dans des établissements accueillant une ou deux ULIS : ce n'est plus de l'inclusion mais de la maltraitance !

La baisse des DHG, dans de nombreux établissements du département (-583,71h au total, soit 2,1% pour une baisse d'élèves de 1,56%), va encore une fois multiplier les services partagés, entraîner l'imposition d'heures supplémentaires, renforcer la concurrence entre disciplines et entre établissements du fait d'une marge d'autonomie toujours insuffisante, fragiliser encore certains enseignements, certains dédoublements et certaines options, mettre à mal les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers alors que la loi handicap du 11 février 2005 fêtera ses vingt ans dans une semaine. L'École publique laïque, gratuite et obligatoire, mise à mal par les réformes successives, continue d'être maltraitée, les élèves et les personnels également !

Ce n'est pas la baisse démographique qui génère des suppressions de postes et de divisions : c'est le refus, pour l'heure, d'engager une politique budgétaire ambitieuse pour le service public d'éducation. C'est le refus de faire réussir les élèves en améliorant les taux d'encadrement dans les collèges et lycées publics. Pour la FSU, l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous passe nécessairement par une réduction significative des effectifs dans les classes et des recrutements à la hauteur des besoins, ce qui implique d'améliorer en urgence l'attractivité de nos métiers et de revaloriser les salaires de toutes et tous sans contrepartie.